PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 24 mars à 19h00, le Conseil municipal de la commune de Draveil, légalement convoqué le 17 mars, s'est assemblé dans la salle du théâtre Donald Cardwell de Draveil, sous la présidence de Monsieur Richard PRIVAT, Maire.

Présents : 28
M. PRIVAT, M. ROUSSET, Mme JOURDANNEAU-FORT, M. BATTESTI, M. PHILIPPE, Mme BOUBY, M. GUIN, Mme HIDRI, M. CHARDEY, Mme CHEVEREAU, M. SAINT-JULIEN, M. DAFI, Mme ZOURHDI, Mme TZAREWSKY, M. MABROUK, Mme PAYEUR, M. PAQUET, Mme ALBORGHETTI, M. RAGUENES, M. GIOVANNACCI, Mme BAUCE, M. ARFI, Mme MATSA, Mme BELLAY, M. GUIGNARD, M. DAMERVAL, Mme CASAL PASCOAL, Mme LANDRAU

Absents, Excusés, Représentés : 4
Mme DONCARLI représentée par M. BATTESTI ; Mme ARNAUD représentée par M. PRIVAT ; Mme BREDIN représentée par M. MABROUK ; Mme CHANARD représentée par M. PHILIPPE

Absents, Excusés, non Représentés : 3
M. CHARDONNET, M. BOUILLET, M. LEMAITRE

La séance a été ouverte à 19h04 sous la présidence de M. PRIVAT, Maire, qui a fait l'appel.

M. LE MAIRE - Je déclare la séance ouverte.

Mme TZAREWSKY a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil municipal.

Les décisions ont été portées à la connaissance des conseillers municipaux présents. M. GUIGNARD demande des explications sur les décisions 25 02 025 et 25 02 032.

M. LE MAIRE – Nous avons mis sur table la motion concernant la réorganisation du réseau de bus du Val d'Yerres Val de Seine, demandée par le groupe Transition Démocratique, Ecologique et Sociale. Nous l'avons revu ensemble et sommes tombés d'accord sur cette motion.

M. LE MAIRE - Nous avons 1 question du groupe Transition Démocratique, Ecologique et Sociale : Pas de ménage, ce n'est pas classe !

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 11 février 2025 par les membres du Conseil municipal.

Puis, il procède à l'ordre du jour.

DCM 25-03-018 Rapport d'orientation budgétaire Ville 2025

M. LE MAIRE – Ce débat d'orientation budgétaire est un moment clé car il montre le dernier exercice de cette mandature. Chacun ici connaît les difficultés que nous avons traversé : une crise sanitaire inédite, un contexte politique marqué par des turbulences, une situation économique tendue. Rien n'a été simple mais pourtant nous avons tenu le cap. Mais aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. Nous devons prendre des décisions responsables notamment en matière de fiscalité. Je sais que certains sont prêts à suivre la gestion de mon prédécesseur ou motivé par lui aujourd'hui. Ils s'accrochent à l'illusion qu'il est possible de continuer

sans effort, sans ajustement, sans augmentation de recette. Il faut être lucide. Persister dans le déni c'est mettre en péril notre avenir collectif. Laurent ROUSSET, mon adjoint aux Finances va vous exposer ce rapport d'orientation budgétaire. Ce débat est un espace d'expression pour ceux qui contestent mes choix proposés le disent clairement à priori car ils font partie de la majorité. Car en démocratie, il y a certes le temps du dialogue, après vient le temps des décisions. Si s'abstenir ou voter contre c'est se placer en dehors de la majorité, il s'en tirera les conclusions qui s'imposent.

M. ROUSSET – Comme l'a dit M. le Maire, c'est un exercice important que le ROB parce que nous sommes à la fin d'une mandature. Je vous rappelle que nous avions tous été élus sur un programme qui est dans le PPI 2020-2026. Notre Ville, il est vrai qu'elle a traversé un contexte particulier, je le dis déjà depuis plusieurs années et chaque année je dois me répéter. Et l'on ne peut que le regretter. On a eu la crise sanitaire, on a eu une crise économique, on a eu une crise liée à l'inflation que nous n'avons jamais connu. Cela a été quand même un bouleversement pour tout le monde et c'est un contexte qui a beaucoup pesé sur l'évolution des finances de la commune. On en a déjà échangé et on en reparlera sur la pression qu'il y a eu à la hausse sur les dépenses, un coût de l'énergie qui a explosé pas que pour la commune mais pour tous nos concitoyens et nous les premiers. On a eu des revalorisations sur les agents publics, on a eu beaucoup de choses qui ont fait que ça a lourdement pesé. La Ville c'est donc retrouvé dans l'obligation d'intégrer certaines contraintes sur sa section de fonctionnement qui n'était pas du tout prévue dans le plan initial mais qui se sont imposées et c'était une obligation. Dans ce contexte, notre épargne brute ou notre taux de financement a diminué la hausse des taux de fiscalité 2023. Ça nous a permis de diminuer la baisse de l'épargne mais sans l'empêcher. La Ville, elle a dans le même temps accentuée son effort d'investissement avec des dépenses annuelles moyennes qui sont passées de 4.1 millions d'euros sur la période 2018 à 2020, donc avant notre mandat, à 8.5 millions sur la période 2021 à 2024. Donc, nous sommes dans le cadre de notre mandat. Du coup, il était nécessaire de restaurer des marges de manœuvre pour maintenir la capacité de la commune à financer ses investissements comme je vous le répète chaque année. La capacité d'autofinancement est juste indispensable tout en remboursant bien sûr notre dette mobilisée pour le financement.
2024, c'est un contexte plus favorable en termes de dépenses. On a pu en bénéficier. Nous avons eu des baisses des coûts énergétiques qui, conjugué à la nouvelle hausse des taux d'imposition que nous avons voté, a permis une hausse de l'épargne brute. Du coup, elle ressort à 2.4 millions. Ce qui permet de couvrir le remboursement de la dette mais pas de dégager de l'autofinancement suffisant pour les investissements.
2024, c'était l'augmentation aussi du taux de la taxe foncière pour les propriétés bâties. On est passé de 35.76 à 37.55. Ce qui a permis de limiter cet impact de croissance des dépenses. Toutefois, à ce jour l'épargne n'est pas suffisante pour permettre la poursuite des investissements dans le cadre de notre programme de mandature, donc le PPI qui va de 2020 à 2026.
L'objet d'un rapport d'orientations budgétaires et ensuite du débat d'orientations budgétaires, c'est de faire une rétrospective. Alors, je vais vous épargner la rétrospective sur toutes les années 2020, 2021… Dans le document, vous avez les mêmes informations que nous avions lors du précédent débat qui a eu lieu l'année dernière. Par contre, il y a eu de mises à jour sur 2024 et ça c'est important si aujourd'hui c'est 2024 qui nous intéresse pour continuer la suite.
2024, c'est un exercice, je vous l'ai dit. La Ville a traversé un contexte très particulier durant toutes ces années. Par contre, comme je venais de l'évoquer, 2024 est marqué par la fin du contexte inflationniste notamment sur les dépenses énergétiques. Ça, c'est très important pour nous dans notre quotidien. C'est une donnée importante. Vous pouvez voir que dans les chiffres que nous avons donnés ; juste un petit rappel sur les dépenses d'électricité, on est à 911 000 € en 2022, on est passé à 1 371 000 € dès l'année 2023 et 2024. On est redescendu à 848 000 €. Ce qui sont des montants énormes. Alors, il y a eu des efforts. On pourra en reparler. Mais du coup, dans le contexte 2024, il faut tenir compte de ça. Et après, par contre, l'autre aspect que nous subissons à chaque fois depuis de nombreuses années, et c'est très structurel, c'est la forte croissance des dépenses de personnel. Donc, cette année cela a été une hausse structurelle, purement réglementaire, de 1.6% par rapport à l'exercice 2023. Là aussi, par rapport au chapitre précédant, lorsque nous sommes sur des dépenses du chapitre 12, donc de personnel Je tessiture, 2022 nous étions à 22 043 000 €, 2024 on est passé à 23 331 000 €. Ce sont des charges très très importantes, structurelles. Et comme je l'ai dit plusieurs fois, c'est au bénéfice de nos agents et l'on ne peut que s'en réjouir. Mais maintenant, il faut les intégrer dans le cadre de nos charges. Du coup, dans tout le contexte, ce qui est important après, c'est de voir notre épargne. Les autres années, je vous l'avais présenté, c'était compliqué. Cette année, en 2024, notre épargne augmente et s'établit à 2 millions 5 et surtout on a un taux d'épargne qui a quasiment doublé alors que nous étions à 3%. On passe à 6.7%. Alors ce retour n'est pas du uniquement à des baisses de charges et autres, c'est aussi parce que nous avions des recettes supplémentaires qui sont entrées notamment l'effort fiscal. Eh bien, la Ville a augmenté ses recettes de 1.5 millions d'euros. Donc, on a récupéré 695 000 € qui sont liés à la dynamique des bases. Et ensuite, sur ce qui avait été voté par cette assemblée, c'est les 824 000 € liés à la hausse des taux. En parallèle, on a aussi subi la baisse comme la

plupart des collectivités et c'est encore plus important si on va vers le Département c'est les DMTO (les droits de mutation à titre onéreux) qui ont chutés avec un recul de 200 000 € pour la Ville. Ce qui est quand même très important lorsque l'on est sur nos chiffres.
Depuis 2021, la Ville a bien augmenté ses dépenses d'investissement, depuis le début du mandat actuel. Donc on est bien sur notre PPI 2020-2026. On a une augmentation significative des dépenses d'investissement toujours hors dette, bien entendu. La Ville a financé en moyenne 8.5 millions d'euros entre 2021 et 2024 contre 2.7 millions d'euros en 2020. Comme vous avez pu le constater, on voit qu'on a eu des dépenses très importantes d'investissement dès 2021 jusqu'à ce jour.
Du coup, concernant l'évolution de la dette, si on revient sur l'année 2024, avec ce que je vous ai dit, on constate la aussi que grâce au redressement de l'épargne brute, que nous venons de voir précédemment, notre capacité de désendettement est repassée sous les 10 ans.
Aujourd'hui, on a une capacité de désendettement qui est de 8.7 cette année. Et du coup, notre épargne Ville est consacrée au remboursement de la dette.
Notre épargne brute nous permet de couvrir le remboursement du capital. Ce qui est très important. Ce qui n'était plus le cas depuis 2021. Et cela nous garantit une capacité d'autofinancement supplémentaire qui n'est pas très important et qui est de loin ce qu'il nous faudrait.
La Ville a donc mobilisé sur l'année 2024, un emprunt de 1.5 million concernant l'exercice. Sur les dépenses de 2024, on a une forte augmentation du chapitre 12, c'est les dépenses du personnel principalement. C'était structurel mais pas que.
Il y a aussi au sein de notre assemblée le fait que nous ayons souhaité être auprès de nos agents. Il y a eu le bénéfice des primes du pouvoir d'achat qui a été créé en 2023 et versé en 2024. Il y a eu l'extension du dispositif de mobilité. Donc là, ça a un succès très important. Du coup oui ça a créé des hausses mais comme je le dis à chaque fois, ce sont des hausses que nous avons tous souhaité. Chapitre 12 sur l'année 2024 on a eu aussi un poste qui a explosé, c'est les heures supplémentaires. Nous étions en 2023 à 129 629 € et on est passé en 2024 à 199 462 € ce qui est juste énorme. On parle d'heures supplémentaires. Il y a quand même des explications, on ne lâcha pas des heures supplémentaires comme ça. Il y a eu plusieurs impacts.
Tout d'abord les élections européennes, vous savez que cela mobilise beaucoup d'agents. On a eu les élections législatives, ça c'était le bonus que l'on a tous appris le soir devant notre télévision. Et puis, on a eu aussi les jeux olympiques qui ont fortement impacté les heures supplémentaires, ça a mobilisé beaucoup d'agents. C'est un évènement important pour la Ville.
Et puis, il y a aussi un autre aspect dans les heures supplémentaires. Et là je remercie encore nos agents. On paye les heures supplémentaires quand on a du personnel qui est toujours volontaire, je tiens à la préciser pour palier des absences dans tous les secteurs. Je ne parle pas des grèves. Je parle des absences. Quand on a des absences et qu'il faut aller aider, on a toujours des agents qui sont prêts à aller aider. Et il est normal que ce soit une juste rétribution.
Du coup, sur 2024, on voit que l'on a un redressement, on a eu un contexte déflationniste qui a été défavorable à la Ville. C'était notamment sur les dépenses en énergie, de 2023 on était à 1 371 000 €. On est passé à 848 000 €. Ce qui nous a permis d'avoir une baisse de moins 38% liée à l'électricité. Ce qui est important. Le gaz, la baisse avait commencé avant et on était dans d'autres proportions. Mais c'est pour vous dire que les dépenses d'électricité ont diminué de près de 38% et c'est important dans le cadre des dépenses 2024. Et à côté, la forte croissance des dépenses de personnel. Du coup, nos dépenses de fonctionnement sur cette période-là, 2024, ont été diminuées mais très légèrement, de 0.1%.
Après, je vous ai parlé de nos dépenses. Derrière on a une dynamique des recettes comme je vous l'ai mentionné tout à l'heure, qui était lié à la fiscalité. Sur cette année 2024, on a des recettes de fonctionnement qui ont augmenté de 4.1% par rapport à 2023. Donc, nous avons légèrement diminué nos dépenses de fonctionnement et nous avons augmenté nos recettes de fonctionnement. Du coup, en 2024 notre épargne brut a permis de couvrir le remboursement intégral du capital. Ce qui est conforme à la réglementation. Ça c'est une obligation et nous avons pu le faire. Globalement, notre niveau d'encours de dette est en hausse sur la période, de plus de 1.2 millions et s'établit à 21.4 millions d'euros en 2024. Et du coup, la reconstitution d'une épargne brute plus importante pour 2024 permet de diminuer notre capacité de désendettement à 8.7 cette année. Donc, ça c'était la rétrospective avec un focus 2024. Je n'ai pas repris les année crise sanitaire etc… on en a déjà parlé.
Maintenant, faire un PPI c'est une prospective, c'est ce qui nous intéresse. On est en fin de mandat, c'est notre dernier budget et dans ce dernier budget, on va faire une prospective. Alors, faire une prospective, cela s'inscrit quand même dans un PPI de mandature. On est en fin de mandature et notre PPI c'est 2020-2026. C'est important, on a un contexte qui a interféré dans ce qui était prévu. Néanmoins, on a tenu nos engagements et on va en reparler. Je ne vais pas revenir sur le contexte économique. Faire une rétrospective cela veut dire qu'il faut s'appuyer sur des tendances. On ne les invente pas. C'est la Ville de Draveil qui va dire demain, ça va augmenter de tant ou autre. C'est quand même un exercice qui n'est pas aisé. Si on reprend un indice qui est important sur la fiscalité directe, sur les bases, là c'est clair cette année c'est 1.7% cela a été

calé en novembre 2024. Donc, nous avons pu l'intégrer dans nos prospectives. Du coup, je vous rappelle juste la revalorisation pour 2025, ce sont les valeurs définies dans l'IPCH, qui est bien détaillée. Vous l'avez dans la présentation, c'était au mois de novembre sur 1.7.
2026, on est parti sur une hypothèse d'évolution de l'IPCH qui correspond à l'inflation dite prévisionnelle. On parle souvent des imprévus, le monde influe toujours sur nous. Il y a la politique nationale, il y a la politique locale et il y a aussi la politique internationale. On l'a vécu ces dernières années avec la guerre en Ukraine, avec beaucoup de choses. La, aujourd'hui, en termes d'inflation, on reste sur les tendances qui ont été donné, on part sur ces bases. Néanmoins, quand on voit le contexte international, quand on voit le Président des Etats-Unis, notamment et tous ce qui se passe, on n'est pas à l'abri, encore aujourd'hui de nouvelles crises. On ne peut pas anticiper mais il faut avoir ça à l'esprit que dans un budget, on ne peut pas imaginer que le Président Trump demain va créer… Il va y avoir une crise économique peut-être mais on ne peut pas l'anticiper. Mais il faut l'avoir à l'esprit quand même parce que dans la gestion d'un budget à l'année, nous avons des imprévus. Alors, les imprévus, nous, à notre niveau local, M. BATTESTI peut en parler : c'est une canalisation qui pète et qui coute une fortune sur les terrains de tennis. Il a fallu intervenir en urgence. C'est aussi, Régis PHILIPPE, dans les écoles, une autre canalisation qu'il a fallu changer. Mais là, je suis en train de vous parler de projection sur des variables que nous prenions. Les variables, c'est lié à l'inflation et se sont les chiffres officiels. Du coup, il faut bien avoir à ça à l'esprit, ce ne sont pas des chiffres que l'on invente, se sont des chiffres qui se veulent « réalistes ». Maintenant, l'imprévu existe.
Après, dans le cadre de nos prospectives sur les recettes, on a une grosse partie qui s'appelle les dotations. C'est tous les dispositifs de péréquation. On a la dotation forfaitaire, la DMP, la DSU. Si on reprend les chiffres jusqu'à présent, on a été plutôt épargné, on a plutôt une légère hausse si ce n'est quand même la SRIF, on sent que c'est en décroissance. Là encore, l'autre imprévu que nous avons, je ne sais pas si vous suivez notamment les débats qu'il y a eu au Sénat, moi j'ai suivi ceux du Sénat notamment sur : « où faire des économies ? ». Le premier endroit où l'Etat pense faire des économies, c'est quand même l'Etat qui dépense le plus et qui est le seul à ne pas avoir un budget équilibré, c'est les collectivités locales. Je pense qu'il n'a pas tort, notamment sur les millefeuilles. On peut tous en parler. Les millefeuilles territoriaux existent. Et très clairement, il a été évoqué, et cela a été repris par de nombreux sénateurs, il a été évoqué que le millefeuille territorial, à un moment, il va falloir y mettre un terme. Et pourquoi pas les dotations pour les collectivités seraient liées aussi avec des objectifs. Les objectifs, vous comprenez très bien que dans le millefeuille se sont les agents. C'est le personnel. Et on sait ce qui se passe quand une société va mal, lorsque vous avez un liquidateur qui vient. Avant le liquidateur, c'est plutôt la période de redressement. La première chose qu'il regarde et bien c'est ça. Il va falloir faire des efforts, on taille toujours sur qui ? Sur le personnel. Là, je vais vous dire, quand j'ai entendu les débats au Sénat, je me suis dit : « ils y vont un peu fort quand même. » D'abord, c'est la fonction publique. On doit un service public et le service public, moi personnellement, j'y suis très attaché. Donc, on verra ce qu'il se passera dans l'année. Il est certain qu'il y aura surement des décisions. Après, l'instabilité de nos gouvernements fait que l'on verra bien. En tout cas, il faut l'avoir à l'esprit parce que ça, ce n'est pas rien. Sur nos dotations, on a quand même ce point d'alerte, il faut que l'on fasse très attention. Du coup, il a fallu aussi faire des projections, des prospectives sur les autres recettes de fonctionnement. Là, on a figé sur l'état 2024, il n'y a pas d'augmentation spécifique sur les recettes. Après les hypothèses appliquées sur les dépenses de fonctionnement.
On a vu les recettes, maintenant, on a les dépenses. On a bénéficié, cette année, d'un gros rabais sur nos dépenses énergétiques. C'est aussi lié. Et je tiens à remercier tout le travail qui a été fait par la Ville. Pour nous c'était important. C'est lié aussi à tout l'investissement que nous avons fait dans l'éclairage. C'était initié depuis un certain temps et aujourd'hui on commence à en voir le fruit. Mais c'était juste indispensable. Tous ce qui est sur la transition énergétique, nous investissons et principalement dans les écoles. On est encore loin d'avoir fait tous ce qu'il faut faire mais néanmoins voilà. Du coup, là on part aussi sur des bases de projections qui sont liées aux dépenses constatées. Donc, vous voyez, en 2025, c'est plus 1.9 pour le gaz par exemple. Et l'électricité c'est pareil. Du coup, les hypothèses sur les autres dépenses de fonctionnement, à part le personnel où là c'est très clair, on a les augmentations structurelles, la hausse annuelle de 2% qui est relative à l'effet GUT. On a la hausse de 3% sur le taux des cotisations de la CMAL. Donc ça, se sont plusieurs choses qui sont structurelles et que nous devons tenir en compte dans notre budget. Donc, les dépenses de personnel, oui, ça reste toujours un très gros chapitre mais qui est juste indispensable au bon fonctionnement de notre collectivité.
Après, on part sur des hypothèses. Les hypothèses c'est appliquer sur la section d'investissement. On a vu le fonctionnement, maintenant on est sur la section d'investissement. Alors, oui on emprunte. Quand on investit, on emprunte ! On bénéficie aussi des subventions et je tiens encore à remercier et la Région et le Département pour leur soutien. Là, très clairement, quand on est sur la prospective, quand on est sur la période 2024-2025, on est sur le remboursement de la dette actuelle. Cela représenterait en gros, le capital c'est 2 millions 4 et les intérêts 300 000 €. C'est ce que l'on inscrit, c'est ce qui est mis, on en reparlera après. C'est important.

Du coup, on l'avait vu tout à l'heure, on arriverait à 1 million 4. Tout ça c'est pour finir et finaliser le PPI 2020-2026. Alors, on va se projeter sur 2025. Pour 2026, l'équipe qui sera en place, se sera à elle de le faire même si nous avons des projets qui se poursuivrons notamment sur toute la transition énergétique. Il faut que cela se poursuive. Tout ce qui est rénovation des bâtiments que nous avons inscrits, le gros projet de l'année c'est l'école Saint Exupéry pour 3 420 000 €. C'était vraiment quelque chose d'important.
Dans le cadre de notre PPI, le focus était donné sur l'enfance et notamment sur nos écoles. Pour M. le Maire, c'était juste indispensable que notamment cette école, et il y en a d'autres, bénéficie de ces gros travaux. Il y avait une situation qui devenait urgente. Du coup de cette situation urgente, on en a profité pour refaire l'intégralité de l'APS qui était quand même des algécos comme les classes de maternelles, pour faire du dur et aussi une rénovation énergétique qui était attendue. Ça veut dire que, on seulement on aura le confort pour les enseignants et les élèves mais on aura aussi nos coûts de fonctionnement qui sont appelés à diminuer considérablement.
Le Centre administratif c'est le deuxième gros projet qui va se finaliser cette année. Là, il faut être très clair. Je vais juste dire ce qui s'est passé dans mes services aux Ressources humaines. Heureusement, ce jour-là, il n'y avait personne, le plafond est tombé. Quand on est arrivé, il y avait un trou. Il y avait vraiment un gros problème sur la structure. Il fallait vraiment faire des travaux. Ce n'était pas un luxe, c'était une obligation d'entretenir ce bâtiment qui n'avait jamais été comme l'école Saint Exupéry. Du coup, il y a eu les travaux, parce que nos agents vont revenir, qui ont été faits et on en a profité pour maîtriser aussi nos dépenses de fonctionnement. Donc, là encore, en terme énergétique, on est intervenu. Ce sont les deux gros projets qui seront sur l'année 2025.
On a l'Ecole d'Arts Plastiques, c'est pour ça que je vous disais qu'il y a une continuité avec l'étude des travaux parce que l'on sait que l'EMAP, en 2026, devra déménager. Cela se fera en lien avec la directrice et se sera un très gros projet sachant que l'EMAP produit énormément. D'ailleurs, je vous invite tous à venir à sa prochaine exposition. C'est juste extraordinaire ce qu'ils font.
On a dedans, le cinéma, vous connaissez le sujet. Le prestataire qui avait été pris, aujourd'hui a fait faillite. Aujourd'hui, M. le Maire, Mme DONCARLI travaillent avec notamment l'Agglomération et Paris Jardins. C'est un dossier qui avance et qui là encore, il faut être très clair. Si on le veut, cela nécessite des investissements. Et là aussi ça n'arrive pas tout seul.
On continu aussi sur les équipements sportifs. Sachant que le projet est bouclé, il sera sur début 2026. C'est la couverture du tennis de la Citadelle. C'est bien inscrit dedans, M. BATTESTI y a veillé.
Les travaux de voirie, on les a revus à la baisse. Il faut continuer à en faire. L'éclairage public, on continu partout à transmettre des LED. Cela a un avantage quand même c'est que l'on n'éclaire pas toute la ville inutilement, on connait cette pollution liée aux éclairages. Là au moins, avec ces nouveaux éclairages, c'est quand même mieux.
Il y a l'aménagement cyclable, c'était aussi inscrit. C'est en lien avec l'Agglomération, avec de grosses subventions. Le Département aide aussi beaucoup. Pour 1 000 000 € qui est inscrit cette année. Et puis enfin des travaux de réfection de voirie qui sont de l'ordre de 200 000 €, c'est la rue des Sablières et la rue des Graviers.
Du coup, pour 2025, ça nous fait un investissement prévisionnel de 6 605 000 €. Et après, vous voyez 2026 et 2027 parce que l'on fait un PPI et la suite sera vue plus tard.
Bien sûr, si on a besoin de financement annuel, on a besoin aussi de recettes, on a besoin aussi d'emprunts sachant que là ça nous fait une charge nette totale de 12 000 000 € sur 2025 et 2026. Alors, 78% c'est supporté par l'exercice 2026. C'est pour cela que je vous ai parlé surtout de 2025.
Tous ces chiffres c'est bien. J'ai fait une rétro prospective en accents sur 2024 parce que les autres années vous les avez. On fait une prospective. Donc la prospective, comme je vous l'ai dit, elle se base sur des tendances.
Maintenant si l'on parle un peu plus investissement, là vous avez eu les chiffres. Vous avez le détail sur la finalisation de notre PPI 2020-2026. Oui, on poursuit sur une dynamique jusqu'au bout. C'est ce qui était prévu. On poursuit sachant que l'investissement qui est fait là, en fin de mandat c'est quand même un investissement qui était nécessaire. C'était vraiment notre volonté de donner la priorité sur le secteur de l'enfance. Donc, ça finira notamment avec le groupe scolaire Saint Exupéry. C'est une très grosse opération qui concerne beaucoup d'enfants et tout un quartier qui en a besoin. Donc on est très fière de finir avec ce gros projet qui a mis du temps à arriver mais qui est arrivé parce qu'il a fallu aller chercher des subventions. Et la je tiens encore à remercier tous les acteurs qui sont intervenus et notamment les services avec les élus concernés.
Sur le fonctionnement, il y a eu de gros efforts qui ont été fait sur les dépenses. Néanmoins, il y a une chose qui est clair, on doit répondre à un service public. C'est juste indispensable. On ne fait pas de la folie. Ce n'est pas un budget de folie, certainement pas dans les dépenses.il l'a jamais été d'ailleurs. Quand on voit nos dépenses de fonctionnement, oui elles sont serrées. Par contre on sait que l'on doit faire ce service public et on sait qu'il y a des choses qui doivent avancer notamment dans le secteur de l'enfance. On ne se cache pas,

on en parle régulièrement ici en Conseil municipal. Oui, il faut encore intervenir dans le secteur de l'enfance. On est déjà intervenu auprès des agents. On doit avancer et pour ça il faut du financement. Du coup, je voudrais revenir sur les recettes. Les recettes se sont les tarifs que payent les draveillois. A Draveil, ça a toujours été une volonté politique, on a des tarifs des familles qui sont très bas et tant mieux. Je prends l'exemple de la cantine. On sait très bien que si l'on prend les villes autour, il y a une sacrée différence. Tous nos tarifs sont très bas par rapport au coût pour la Ville et ça a toujours été un choix dans la Ville.
Maintenant se pose la question des recettes. Comme je vous l'ai dit pour boucler un budget il faut qu'il y ait des recettes de fonctionnement qui nous permettent déjà de régler les dépenses et ensuite pour l'année prochaine de dégager de l'autofinancement. C'est juste indispensable.
Du coup, dans le cadre d'un débat d'orientation budgétaire, il faut mettre tout à plat. Monsieur le Maire l'a dit tout à l'heure que l'on était à un moment qui était important. Fin de mandature. Il y a un très gros projet qui a été mené dans le cadre de ce mandat. C'est le plus gros projet de toutes les mandatures. On arrive quasiment au bout. Alors, tout n'a pas été fait, non. Il y a une école qui a été promise. Mais c'est un investissement qui est juste considérable. Il y a des choses qui ont été faites différemment parce que la crise est arrivée. Notamment la crise avec l'énergie et il fallait réagir. Il y a eu des imprévus. Tout à l'heure, on parlait des imprévus, c'est du quotidien pour la ville. Et aujourd'hui se pose la question des recettes. Les recettes, elles sont juste indispensables pour que l'on ait notre équilibre. On ne présente pas un budget qui n'est pas équilibré. C'est juste inenvisageable.
Et le sujet que nous avons aujourd'hui c'est notre taux de fiscalité. On a des bases qui sont remontées, elles étaient à 33% encore il y a 3 ans, en 2022. On est remonté à 37.51%. Je ne vais pas comparer avec toutes les villes qui sont autour de nous. On est très en deçà. Tant mieux, jusqu'à présent, on en a profité. Si je prends Juvisy, 54%. Ce n'est peut-être pas l'exemple à suivre mais en tout cas, ils ont pris des décisions et derrière, après, c'est ce que veulent les gens en termes. Nous, notre objectif aujourd'hui c'est que les finances de la Ville soient saines, qu'il y ai une capacité d'autofinancement. C'est indispensable. Et du coup, il faut augmenter les recettes. Alors, je sais qu'au sein de notre majorité on a eu une discussion. Certains sont formellement opposés à l'augmentation de la fiscalité parce qu'il faut l'envisager. C'est une certitude, même si elle serait très modérée. Mais il faut l'envisager, faire un rattrapage des recettes. Je pense qu'il faut se mettre à la place des familles. Il faut se mettre à la place des citoyens dans le cadre de leur budget. On est là pour délivrer des services, mais on n'est pas là pour empêcher les gens, les étrangler. Donc il y a aussi le sujet des recettes sur les tarifs de la Ville. Je sais que dans le débat, si je regarde mes collègues de la gauche qui sont à ma droite, vous avez toujours été pour des augmentations liées à votre programme. Il y a un programme : les transports gratuits, la cantine… beaucoup de choses qui étaient dans votre programme et qui le sera peut-être encore. En tout cas, que l'on retrouve régulièrement. Et c'est tout à fait honorable. C'est un choix politique qui peut être fait par des citoyens. Je sais que vous êtes plutôt sur cette tendance, la même très clairement vous l'avez déjà dit.
A l'inverse, j'ai ma collègue Klerwi LANDRAU qui s'est toujours opposée à toutes les augmentations que ce soit de l'Agglomération ou de la Ville. Et je ne dis pas, il faut quand même une juste mesure entre les deux. On est obligé de toute façon de financer nos dépenses qui sont à minima, c'est obligatoire. Et il faut trouver des solutions. Donc c'est vraiment l'objet, c'est ce que disait M. le Maire de ce débat d'orientation budgétaire. Vous avez eu les données du rapport d'orientation budgétaire qui ont essayées d'être le plus claire possible. Je l'espère en tout cas. Ce sont des chiffres. Un ROB ce n'est pas un budget, je reviens quand même dessus. Les chiffres seront vus sur le budget. Par contre, c'est important, cela s'appelle des orientations budgétaires. Cela définit bien le budget qui serait ou souhaité par les uns, par les autres ou en tout cas le budget qui sera présenté. Je vous laisse maintenant la parole.

MME BOUBY - Malgré les propos introductifs de M. le Maire qui ressemblait un peu à de l'intimidation, j'ai quand même décidé de prendre la parole ce soir. Et donc, je prends la parole au nom de la majorité, des élus de la majorité, car plusieurs points nous semblent importants.
Pour rappel, le ROB est un document règlementé par des textes et au-delà des délais légaux d'envoi, se doit de respecter une certaine forme, puisqu'il détermine pour l'année à venir, la manière dont les dépenses vont être ventilées. Il doit donc comporter les hypothèses d'évolution, la fiscalité, la tarification, les subventions, la dette, l'épargne, les dépenses de personnel mais également les recettes.
Or, dans le ROB présenté ce soir, nous ne disposons pas de toutes les informations financières indispensables. Nous n'avons pas le montant des recettes issues de la FCTVA. Nous n'avons pas le montant des recettes de la DGF (dotation globale de fonctionnement). Nous n'avons pas d'informations sur d'éventuelles cessions, qui viendraient s'ajouter aux recettes. Nous ne savons pas s'il existe une ligne de trésorerie, ni quel est son montant. Nous n'avons pas d'informations précises sur les effectifs (pas de chiffres) ni sur l'explication du recours aux heures supplémentaires, qui représentent 6 ETP, et une dépense de 130 000 euros en 2024. Nous n'avons pas de projection sur l'impact de l'augmentation de la cotisation de la

CNRACL annoncée il y a un mois, 12 % sur 4 ans, dont 3% cette année. Nous n'avons surtout, aucune information sur la question des taux qui seront appliqués en 2025 !
Pour toutes ces raisons, ce ROB ne nous semble pas règlementaire sur la forme. Sur le fond, vous établissez un document sans les chiffres définitifs, comment pouvez-vous ventiler des dépenses, sans connaitre le montant des recettes ?
Dépenses de fonctionnement que vous prévoyez à la baisse, et recettes à la hausse puisque, je vous cite : page 5, 'il est prévu en 2025, une baisse des dépenses générales, -38% pour l'électricité et -2,4 pour le gaz.
La charge des attributions de compensation continue sa baisse et aura baissé de près de 60 % par rapport à 2020.
Vous prévoyez également une stabilisation pour le chapitre 12, puisque vous dites "La forte augmentation du chapitre 12 se termine en 2024." Au moins nous serons tranquilles pour les heures supplémentaires en 2025, car il n'y aura ni élections, ni JO en 2025. Cela devrait permettre de récupérer quelques dizaines de milliers d'euros. Vous affirmez également (page 14) que "la dynamique des recettes est plus importante que la dynamique des dépenses". Vous indiquez page 17, que les produits de la fiscalité directe à situation inchangée, affichent une croissance annuelle de 1, 8 %, et page 19, que les dotations de péréquation DGF et FCTVA rapporteront 170 000 en plus, selon vos calculs.
En 2024, l'augmentation des taux de fiscalité ont permis de faire rentrer 1,5 M supplémentaire, et pourtant, il manque toujours de l'argent dans la caisse. L'épargne nette, négative pendant 3 années de suite, est enfin remontée, mais à 98000 euros ce qui reste faible pour une commune comme Draveil. A tel point que vous avez mobilisé un nouvel emprunt de 1,5M.
Si on ajoute ce nouveau montant aux emprunts déjà contractés, nous sommes à plus de 14 M d'emprunt !
Ce trou dans la caisse, ne vous empêche pas de prévoir des dépenses d'investissement très ambitieuses ! près de 15 Millions annoncés entre 2025 et 2026, dont la charge nette de 12 M serait portée à 78% par l'exercice 2026 !
PPI élaboré en comité restreint, sur lequel il pourrait y avoir à redire et pour lequel le montant des subventions n'est pas mentionné. Plus grave encore : le fonds de roulement a été totalement vidé !
Nous étions à +8 M en 2020, nous sommes à -790 000 en 2024. Où sont-ils partis ?...
En conclusion, nous nous interrogeons sur la façon dont les finances sont gérées et dans un contexte économique défavorable, nous estimons qu'il est grand temps de revenir à la maitrise des dépenses !
Les draveillois ont subi 2 augmentations d'impôts en 2023 et 2024 qui représentent plus de 20 % avec les bases, entièrement portés par les propriétaires !
NOUS, nous restons conformes à nos engagements envers les draveillois et nous souhaitons informer le conseil, que l'augmentation des taux, pour nous, c'est Non !

M. DAMERVAL – On avait eu l'habitude, il fut un temps, d'avoir une lecture de Georges TRON à l'ouverture du conseil municipal par Laurent ROUSSET. J'ai l'impression que ce temps se reproduit. Ce n'est pas en ouverture du conseil municipal, le personnage a changé. Mais en même temps, nous sommes dans un théâtre. Peut-être que le changement de casting est assez plaisant. La teneur des propos reste toujours la même. Je dois vous avouer qu'à la lecture du rapport d'orientation budgétaire, j'analyse aussi les données en fonction des contraintes municipales qui sont-elles liées à une dissolution, à un gouvernement éphémère, à un renversement de gouvernement, à un article 50 de la constitution que les gens ont découvert alors qu'il n'avait jamais été édité. Et aujourd'hui, avoir des dotations qui sont communiquées extrêmement tardivement, au point que le site du Ministère de l'Intérieur ne les communique toujours pas et qu'elles sont toujours en cours de négociation. Toutefois, je dois rappeler aux élus de la majorité qu'ils ont tous été élus, voir pour certains réélus sur une même liste. A vous aussi d'assumer, vous connaissiez l'état de la Ville, vous connaissiez le programme que vous aviez proposé. A vous d'assumer aujourd'hui quels ont été les résultats qui ont été fait. Et le vote Ville que l'on voit ce soir ne parait pas ne pas aller dans le bon sens pour la Ville si ce n'est entendre M. ROUSSET dire qu'il y aura une prochaine administration pour cette ville. Et là, je bois du petit lait, parce que là, il est grand temps que dans cette ville ça change. Moi, dans ce ROB, je vois des références assez souvent biaisées malgré la qualité du travail des agents de la Ville. Mais prendre comme référence des périodes 2018-2020 qui correspond à une fin de mandat et à un conflit juridique autour d'un projet d'investissement, je ne suis pas sûr que cela permette de vois les responsabilités engagées pour chacun. J'ai même vu une référence sur l'année 2020 en point de comparaison, c'est vrai que l'année 2020 n'a pas été une année particulière, ce n'est pas comme si nous avions eu un confinement généralisé, une chute de l'activité, une gèle de certains services publics et une année électorale. C'est une base statistique peu fiable mais pour dessiner des trajectoires où tirer des leçons budgétaires, je peux comprendre que ce soit intéressant.
Sur le fond, alors même que la Ville est signataire du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine en 2022, le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 n'en fait aucune mention. Ce silence est d'autant plus préoccupant que :

- Le PCAET fixe des objectifs précis à l'horizon 2030 et 2050, avec des actions concrètes à engager au niveau local tel que la rénovation énergétique des bâtiments publics, la désimperméabilisation des sols, le développement de la mobilité douce, circuits alimentaires durables à des niveaux qui sont fixés par le PCAET et auquel aujourd'hui, on sait que l'on va devoir investir et on sait que toute municipalité qui viendra ensuite, si elle veut rentrer dans les objectifs qui lui sont fixés réglementairement et qu'elle s'est fixée elle-même en l'adoptant par le biais de la CAVYVS, va devoir augmenter des investissements.
- Le décret tertiaire qui s'impose c'est une réduction de 40 % des consommations énergétiques dans les bâtiments publics d'ici 2030, n'est ni cité ni intégré dans une quelconque trajectoire d'investissement.
- Aucune programmation chiffrée, ni hiérarchisation des priorités n'est proposée. On ignore totalement ce que la ville entend mettre en œuvre, reporter ou abandonner parmi les objectifs climatiques collectifs.
- Aucun lien avec l'Accord de Paris. Si l'accord de Paris est mondial, les victoires se font bel et bien au niveau local. Et cet accord est absolument absent de la trajectoire carbone de Draveil qu'il reste à construire.

Le ROB évoque une baisse des dépenses d'électricité en 2024, en l'attribuant à une "meilleure maîtrise". En réalité, cette baisse tient essentiellement à la diminution des prix de marché, et non à des rénovations énergétiques structurelles.
En somme, la commune ne dispose ni d'une stratégie locale claire, ni d'objectifs affichés, ni d'un plan d'action pour répondre à l'urgence climatique. Ce refus d'aligner la politique budgétaire avec les engagements territoriaux représente un renoncement grave, mais silencieux. Où est la stratégie locale pour répondre à l'urgence climatique ?
Absence d'indicateurs clés sur la stratégie patrimoniale. Le rapport évoque une baisse ponctuelle des factures d'énergie, mais sans présenter d'investissements structurants pour améliorer durablement la performance énergétique des bâtiments communaux.
Le PCAET engage explicitement les communes à :

- Rénover leurs bâtiments publics (actions 3.1 à 3.4),
- Développer les énergies renouvelables (action 4.6),
- Écoconcevoir les nouveaux équipements (action 1.6),
- Mettre en œuvre un plan de désimperméabilisation (action 1.5).

À Draveil, force est de constater l'absence de calendrier de rénovation énergétique, l'absence de plan d'équipement solaire, malgré les financements disponibles (Fonds vert, ADEME), aucune stratégie définie pour la végétalisation urbaine ou l'adaptation au changement climatique.
La Ville reste spectatrice d'une transformation écologique qu'elle devrait pourtant conduire et incarner.
Par ailleurs, le ROB ne fournit aucun indicateur sur les cessions de patrimoine, alors qu'elles ont représenté plusieurs millions d'euros entre 2020 et 2024. Aucune trajectoire n'est affichée, aucun arbitrage n'est expliqué : sommes-nous face à une stratégie patrimoniale, ou à une simple logique de liquidation qui perdure depuis l'air de Georges TRON ?
De même, l'absence totale de données consolidées sur les cofinancements publics (État, Région, Europe, ADEME, DSIL…) empêche toute évaluation de l'effet de levier des investissements. Si un taux de subvention est mentionné pour la PPI, aucun projet n'est détaillé, ni dans ses montants, ni dans son état d'avancement.
Un budget d'investissement sans transparence sur les cofinancements et sans stratégie patrimoniale lisible est un budget déconnecté des dynamiques publiques actuelles. Une sous exploitation manifeste des dispositifs nationaux.
Une sous-exploitation manifeste des dispositifs nationaux. Le rapport ne fournit aucun indicateur ni annexe précise sur les cofinancements obtenus ou attendus (Fonds vert, DSIL, DETR, ADEME…), alors que ces financements sont aujourd'hui cruciaux pour soutenir les investissements locaux. Aucune stratégie de réponse aux appels à projets n'est exposée, et aucun projet structurant — de type "tiers-lieu", "quartier résilient" ou "école bas carbone" — n'est mis en avant.
Dans un contexte où l'État multiplie les dispositifs de soutien, la ville ne semble pas s'être dotée des moyens pour en bénéficier pleinement. Elle se prive ainsi d'un levier budgétaire essentiel, alors que d'autres communes comparables mobilisent activement ces ressources. Ce manque de proactivité va à l'encontre des bonnes pratiques de transparence financière et de soutenabilité des investissements, et traduit une forme d'inaction stratégique dans la conduite des projets locaux. Enfin, comment ne pas évoquer le fait qu'il y ait une absence de la CAVYVS dans les documents. Quelle est la trajectoire de mutualisation, aucun point dans votre présentation.
Le traitement des agents municipaux c'est une approche technocratique et déshumanisée. Le Rapport d'Orientation Budgétaire évoque la hausse des dépenses de personnel comme une contrainte mécanique,

liée au dégel du point d'indice ou aux revalorisations du SMIC. Mais il passe sous silence les réalités sociales que vivent les agents municipaux au quotidien et ici, je veux leur rendre hommage.
Parmi les angles morts du rapport :

- Des salaires toujours faibles, en particulier pour les agents de catégorie C — majoritairement des femmes — souvent cantonnés à des temps partiels subis, sans perspective réelle de progression.
- Une pression croissante sur les personnels techniques, sans reconnaissance.
- Aucune donnée comparative sur les salaires, régimes indemnitaires ou politiques de promotion.
- Une hausse des heures supplémentaires justifiée par des événements ponctuels (JO, élections), qui masque en réalité un sous-effectif chronique et une surcharge de travail durable.

Là où il faudrait reconnaître et revaloriser les agents, le rapport se contente d'une lecture strictement budgétaire, sans prendre en compte leur rôle essentiel dans la continuité et la qualité du service public local.
Les agents municipaux ne sont pas une variable d'ajustement : ils méritent une politique RH à la hauteur de leur engagement.
Une fiscalité déguisée sous le vernis du « taux constant » qui n'a que trop duré. La majorité municipale affirme ne pas avoir augmenté les taux d'imposition, mais cette présentation occulte une réalité bien différente : l'évolution des bases fiscales entraîne une hausse automatique de la pression fiscale.

- Entre 2023 et 2024, le produit fiscal a progressé de +7,8 %, largement au-delà de l'inflation.
- Les contribuables paient davantage, sans amélioration perceptible des services publics.

Il est donc trompeur de parler de stabilité fiscale : les ménages constatent une augmentation réelle de leur impôt, que les taux soient modifiés ou non.
La fiscalité locale ne peut se résumer à une gestion d'apparence. Elle doit être évaluée à l'aune de son impact réel sur les contribuables et de l'efficacité des services publics rendus.
Une programmation floue, sans lisibilité citoyenne. Le rapport affiche une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) de 19,2 M€ pour 2025–2026, mais aucun détail n'est fourni sur les projets concernés :

- Pas de fiches projet,
- Pas de priorisation,
- Pas d'estimation en coût complet,
- Aucun état d'avancement,
- Aucune indication sur les cofinancements acquis ou attendus,
- Aucun lien avec les objectifs climatiques,
- Et aucune évaluation des retours attendus (économies d'exploitation, gains énergétiques, impacts sociaux...).

En l'absence de transparence, il est impossible pour les élus comme pour les citoyens de comprendre quels projets sont réellement engagés, reportés ou annulés, ni sur les bases budgétaires et stratégiques les arbitrages ont été faits. J'ai entendu tout à l'heure, M. BATTESTI venter les sportifs de Draveil. Je tiens à féliciter un jeune sportif qui hier est devenu champion de France d'escalade de vitesse sur un mur à Massy en étant licencié à Massy puisque le mur d'escalade promis n'est ni dans la Communauté d'agglomération ni à Draveil. Sur le ROB, il est peu sincère, il est sans cap écologique ni justice sociale.
Un ROB peu sincère, sans cap écologique ni justice sociale. Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 n'est pas un véritable outil de pilotage stratégique. Il s'apparente davantage à un exercice de justification comptable, évacuant les débats essentiels sur :

- La justice fiscale,
- L'investissement écologique,
- Le traitement des agents publics,
- La transparence de l'action municipale.

Il manque de sincérité, de vision à long terme et de lien avec les engagements climatiques, sociaux et démocratiques que la commune devrait porter. Il reconduit un modèle de gestion conservateur, déconnecté des enjeux de notre époque. Gouverner c'est prévoir. Mais prévoir c'est exiger de la clarté, de la cohérence, de l'ambition. Ce rapport ne coche aucune de ces cases.

MME LANDRAU – Ce ROB a un avantage, celui de dégager un consensus et il a un inconvénient, c'est que le consensus se fasse sur un constat critique. Il faut dire que toute personne sensée et qui comprend ce ROB, que les dépenses sont non maîtrisées, que l'épargne a totalement été consommé et que le train d'investissement est incompatible avec nos capacités financières. Dommage que 2 ans se soit écoulés. Je ne vais pas reprendre toutes les remarques sous la forme qui ont été relevées et par Typhaine et par François. Je souhaite cependant détailler ce qui s'apparente pour moi à une erreur d'analyse économique. En effet, c'est au moment où la conjoncture est la plus défavorable. Laurent ROUSSET l'a expliqué, c'est vrai avec les impacts sur le 011 et le 012 que vous décidez de doubler le train d'investissement sans envisager la moindre économie en fonctionnement. Le résultat est sans appel et démontre une absence totale de pilotage. Alors

que vous dressé un bilan de 34 000 000 € d'investissement, je vous défis d'interroger les draveillois sur vos réalisations structurantes et ne relevant pas du précédent mandat.
Pour ma part, j'en vois deux :

- Le groupe scolaire Saint Exupéry
- Le centre administratif

D'après vos propres chiffres, cela représente 5 600 000 €, bien loin des 34 000 000 €. Devons-nous comprendre que 28 000 000 € ont été sous poudrés sans que les draveillois s'en rendent compte ?
Aussi, les investissements doivent nécessairement s'envisager à travers le prisme de la transition énergétique. Ce soir, cela à l'air d'être votre volonté lubie, qui est réglementé par le décret tertiaire. Et, à ce titre, on a 18 unités foncières qui sont concernées. Mais où en sommes-nous sur ces 18 unités foncières ?
Le PPI présenté st limite sur ce point. Enfin, après deux augmentations substantielles qui sont évoquées, il y a eu la hausse des bases, c'est une chose mais c'est quand même au total 20% d'augmentation consécutive. Vous pouvez difficilement demander aux draveillois un nouvel effort.

M. BATTESTI – C'est très anecdotique mais je n'ai pas compris M. DAMERVAL, par rapport au mur d'escalade qui a été promis, vous parliez de qui ou de quoi ? J'aurai juste voulu une précision de pensé parce qu'il y a un mur d'escalade dans une salle su la ville de Draveil. Il y a de très bons résultats. Mais je n'ai pas compris où était la cible.

M. DAMERVAL – Ce n'est pas un mur d'escalade, c'est un practice d'entrainement.

M. BATTESTI – Je suis d'accord, c'est un practice d'entrainement mais ce n'est pas digne de ce nom avec la hauteur.
De mémoire, quand le club, et je parle sous le contrôle de ma prédécesseuse mais cela datait déjà d'avant elle. C'est un monsieur qui ne fait plus partie du Conseil municipal, c'est M. BARRANCO qui c'était engagé sur une histoire de mur sauf qu'il avait oublié de regarder juste un truc, c'est que cela ne pouvait pas rentrer dans le bâtiment. Pour rappel, ça ne peut être ni moi en l'espèce, ni Typhaine BOUBY juste avant. Mais je crois que la responsabilité, si on veut en mettre une c'est sur quelque chose qui n'avait pas été vérifié sur le côté technique des choses. Voilà pour que ce soit limpide pour tout le monde autour de la table.

M. ROUSSET – M. DAMERVAL, c'est vrai comme chaque année, je l'ai dit tout à l'heure. Après c'est une question d'idéologie qui diffère effectivement. Non, moi je vous rejoins sur la rénovation énergétique. Vous accès essentiellement sur tout ce qui est énergétique, la rénovation. Et vous avez raison, on doit le faire. Il y a des engagements au niveau national, international. On en a fait déjà pas mal. Maintenant, la question où l'on parle du Fond Vert par exemple où vous disiez, croyez-moi les services sollicitent toutes les subventions qu'il faut. Le sujet de l'Etat, comme à chaque fois, c'est : « lancez vos projets » et après n'arrivent pas les subventions. Quand on voit sur le Fond Vert, les subventions que l'on touche, c'est risible par rapport à la politique qui était prévue.
Du coup, je vous remercie de mettre le doigt là où ça fait mal pour toutes les collectivités de France. Même celles dirigées par vos amis écologistes. Transformer une Ville avec des bâtiments qui n'ont jamais été en plus ici entretenus, qui sont vieux et qu'il faut impérativement rénover et je vous rejoins totalement là-dessus en termes de dépenses énergétiques c'est bien, maintenant on fait comment ? Parce que les subventions, pour nous aider, ce n'est pas le Fond Vert qui va permettre à la ville de se transformer, et à toutes les villes. Alors, certes, on ne prend pas un cap comme vous le prendriez si vous étiez aux affaires, c'est certain.
Nous, on essaye d'avancer en mesurant les capacités de la Ville et certainement pas partir sur des rénovations qui grèveraient totalement la Ville même si on le sait qu'il faudra que les villes prennent en charge encore plus cela.
Après, par contre, où je ne vous rejoins pas du tout c'est justice sociale avec nos agents. Nos agents, ce ne sont pas des variables d'ajustement, en aucun cas. Je pense que l'on a démontré que l'on travaillait beaucoup, que l'on faisait beaucoup de choses. On a revu notamment tout ce qui était IFSE, et on continu. Là, on va le revoir encore sur certaines catégories d'agents.
Donc, nous dire que dans ce ROB les agents c'est juste une variable d'ajustement, là je ne peux pas du tout vous rejoindre, en aucun cas. Et en aucun cas en tout cas, en tant qu'adjoint au Ressources humaines et les équipes RH, on ne voit pas les agents comme une variable d'ajustement, certainement pas. Certainement pas et on a fait et on continuera à faire ce qu'il faut pour nos agents avec nos possibilités parce que l'on a toujours ces limites qui nous contraignent.
Après, je suis un peu surpris des remarques. Alors, bon, comme vous l'avez dit, ça a été rédigé. J'ai entendu aucune remarque les années précédentes sur le ROB, sur sa non-conformité qui est conforme. Un ROB, ce n'est pas un budget. Pendant des années, dans cette ville, le ROB ressemblait à un budget, il y avait tous les chiffres. Je ne sais pas, d'ailleurs j'insiste, M. DAMERVAL l'a dit et à juste titre, les chiffres, les dotations et

autres, nous ne les avons pas encore. Mais c'est ça chaque année. En aucun cas un ROB c'est de parler d'un budget. Ce sont les orientations, oui mais en aucun cas nous avons ses chiffres et en aucun cas nous ne devons présenter ces chiffres. Donc, maintenant dire qu'il y a un trou dans la caisse ! D'abord, je rappelle juste que nous gérons un budget, on ne gère pas une caisse. Le trou ? il n'y en a pas de trou. Je tiens juste à rappeler quelques éléments. Je ne sais pas si tout le monde a conscience que le programme qui a été présenté en 2020, que nous l'avons soutenu et que nous l'avons appliqué. Là-dessus, je n'ai aucun état d'âme d'imposer obligatoirement d'augmenter les recettes. Sauf, vivre sur une autre planète, on ne peut pas dire : il y aurait autant d'investissement. C'est la première mandature où il y avait autant d'investissement dans la ville. Donc, c'est juste impossible d'imaginer que tout ce que l'on avait promis aux draveillois, ça se ferait.
Je ne sais pas, s'il n'y a pas de recettes, on fait comment ? il faut arrêter de dire les subventions, oui on a des subventions et si et autre. Alors, oui tout à été vendu, on n'a plus rien à vendre. Ce qui pose un problème d'ailleurs parce que les banques, quand elles nous demandent des garanties, on a le château. On ne va pas le mettre en gage mais c'est quand même gênant. Il reste le château et les écoles. Et encore, les écoles ne sont pas toutes à nous parce que des fois, nous avons un bail hypothécaire. Donc, osez dire que l'on ne s'y attendait pas et que l'on devrait être toujours sur la même lignée, donc la nostalgie des années passées, que l'on a tous soutenus, je ne remets pas ça en cause. J'étais mois aussi dans les précédentes majorités et que j'ai voté comme tous ceux qui étaient présents à l'époque donc là-dessus, il n'y a pas de sujet et tout le monde était content. Maintenant, il y a une réalité, aujourd'hui, il faut l'avoir à l'esprit, à part M. DAMERVAL, personne n'a parlé du contexte que nous avons subi en France et que nous continuons de subir. Je pense qu'il faut avoir un peu les pieds sur terre un minima. Tout le monde disait : « il faut appliquer le projet, on applique le projet. » Oui mais le projet dès l'origine, il fallait le financer et ça, c'était prévu. Il fallait nécessairement le financer et ça ce n'est pas que de l'emprunt. Donc, je ne sais pas qui peut s'imaginer que notre PPI 2020-2026 soit fait comme avant : « tout va bien, on va vendre. » Non, il n'y a plus rien à vendre donc il faut arrêter de dire ça. Après, les trous dans la caisse, je tiens à rappeler que la ZAC du Centre-Ville, qui est un projet que nous avons soutenu et que nous sommes fiers d'avoir eu, il a fallu quand même le récupérer en régie.
Que l'on a eu la crèche Croix-Rouge qui n'était pas intégré dans nos frais de fonctionnement, c'était quand même des frais en plus. Le cinéma, on a récupéré un prestataire qui avait été choisi auparavant et qui vient de faire défaillance. Et puis, Marcelin Berthelot, on a aussi bien investi.
Je voulais juste revenir sur la folie des investissements qui nous serait venue tout d'un coup. Déjà, je tiens à rappeler que tous ces gros investissements 2021-2023, c'était Mme LANDRAU qui était en charge de les faire. Vous étiez en charge des services techniques, vous étiez en charge de ça et je n'ai pas des choses qui se soient bloquées. Et en plus, je tiens à le rappeler quand même, on a eu un début de mandat avec le COVID, avec le confinement. Merci M. DAMERVAL de le rappeler parce que l'on a l'impression que tout le monde l'oubli. On fête les 5 ans du confinement aujourd'hui. Et qu'est ce qui s'est passé après le confinement ? Eh bien oui, il a fallu rattraper les choses. C'est pour ça que dès 2021, l'investissement était de 9 400 000 €. Ce n'est pas un reproche, Mme LANDRAU, vous l'avez mis en application. Mais il faut quand même en avoir conscience. Donc, dire qu'il y a un trou dans la caisse, que c'est n'importe quoi… voyez ce qui se passe dans d'autres villes, regardez, renseignez-vous aussi au niveau de la direction générale des finances publiques et vous allez voir.
Draveil, je vous rappelle qu'il y a quelques années, on a perdu notre DNP parce qu'au niveau fiscal, on était très faible. Je me souviens de M. CHARDONNET qui était là. Chaque année, il disait : « vous voulez nous mettre dans le trou. » Il nous proposait même 1 € par draveillois. Sauf que tous les draveillois ne payent pas des impôts.
Le ROB c'est un exercice qui est là pour poser les choses. Si aujourd'hui, on arrive à boucler notre budget, on sera, et je réponds à Mme BOUBY, c'est sur environ 3% en tout. Mas il faut savoir quand même que notre ville, vu le projet sur lequel nous avons été élus, que nous avons tous soutenus, nécessitait des investissements. C'est clair. Et on a toujours cette politique à Draveil, des bas tarifs. Donc c'est un choix. Ce choix se choisit. Si je regarde de ce côté-ci, je crois qu'il y en a un qui était dans la campagne électorale, qui voulait le quotient familial. C'est sûr que ça ne ferait plus du tous les mêmes recettes pour la Ville. Le quotient familial, on s'y est toujours opposé. Pourquoi ? Parce que ce sont les classes moyennes qui du jour au lendemain se retrouvent avec une facture énorme. C'était un choix politique que nous avons pris. Alors, il sera peut-être pris différemment par d'autres par la suite. Mais en tout cas, notre choix politique a toujours été ça. Ça veut dire que derrière, on n'a pas les recettes en face et depuis des années. Donc, aujourd'hui, les finances de la Ville ne sont pas du tout malsaines. Je peux vous certifier que nous avons rencontré la DGFI et le DPG, donc il n'y a pas de sujet.
Quand on parle d'une augmentation de 3% ce n'est pas : alerte, le bateau coule, ce n'est pas la ville va sombrer, vous avez fait n'importe quoi… Le trou dans la caisse alors ça, quand on gère un budget, ça fait sourire je pense, les services financiers. Mail il faut quand même être pragmatique et ouvrir les yeux.

M. GUIGNARD – Je vous demanderais une interruption de séance. Nous avons besoin de discuter sur ce qui vient de se passer ce soir sur cette délibération. Donc je vous demanderais une interruption de séance avant le vote.

M. LE MAIRE – Très bien, je vous accorde 5 minutes.

Suspension de séance 20h15
Reprise 20h20

M. LE MAIRE – Nous reprenons la séance.

Le Conseil municipal PREND ACTE *du rapport d'orientation budgétaire Ville pour 2025*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :
- 32 voix POUR
- 00 voix CONTRE
- 00 voix ABSTENTION

PREND ACTE *de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) Ville pour l'exercice 2025*

DCM 25-03-019 Rapport d'orientations budgétaires ZAC Centre-Ville 2025

M. le Maire donne la parole à M. ROUSSET

M. ROUSSET – Là, c'est vraiment la fin de la fin de la fin. Cela concernait principalement les aménagements des espaces publics et c'est avec les derniers décomptes, c'était sur la partie des espaces verts qui allait jusqu'en 2025. Il n'y a rien à dire. Il y a un débat d'orientation budgétaire. En tout cas, moi sur cette partie-là, je ne peux rien dire. Après, il y a la ZAC, c'est autre chose.

MME BELLAY – Oui, concernant la ZAC du Centre-Ville, à quand les commerces promis aux Draveillois lors de la présentation du projet et lors de la dernière campagne municipale, pour faire de la ZAC du centre-ville, un lieu attractif et agréable.
À ce jour le constat est triste,
- Pas de commerces ou très peu, une librairie oui mais qui refuse les livres des auteurs locaux…
- Un salon thé avec terrasse extérieure, apparemment apprécié mais déjà fermé
- Des restos rapides, pizzeria, Pepper grill en éternels travaux tout comme le cinéma d'en face, l'Orangerie dont l'ouverture est sans cesse reculée peut-être y a-t-il un lien ?
- Un cabinet médical, ok mais secteur 2 donc s'adresse à une patientèle privilégiée
- Un cabinet dentaire
- Et des enseignes déjà présentes sur la ville et même en centre-ville, vétérinaire, opticien, pompes funèbres …

Alors qu'attendez-vous pour rendre cet espace convivial, attrayant en permettant l'installation d'Associations, de commerces utiles, d'un vrai bar avec terrasse, d'une boutique éphémère ….
Peut-être en demandant aux habitants comment ils souhaiteraient que soit utilisé ces locaux vides ?

M. GUIN – S'il suffisait de claquer des doigts pour avoir tout ce que l'on veut, tout serait plus simple. Mais ce n'est pas le cas. C'est dommage, parce que si vous vous promenez dans la ZAC, vous avez certainement pu apercevoir qu'une épicerie fine allait s'ouvrir. Vous avez pu constater effectivement que la librairie fonctionne très bien et elle ravie des draveillois. Alors, certes elle ne remplit pas vos critères de sélections mais en tout cas, elle ravit un grand nombre de personnes.
En ce qui concerne Pepper Grill, Pizza time et Pokenio, effectivement les travaux s'éternisent. Mais d'après les dernières nouvelles que nous avons, ils vont ouvrir. En ce qui concerne le Corner Shop Coffee, malheureusement la Ville n'est pas responsable de gens qui se sont lancés dans un projet certes, un très beau projet, mais être commerçant ça ne s'improvise pas. On ne peut pas dire qu'ils ont échoué, on va dire qu'ils n'ont pas su peut-être faire. En tout cas, un autre projet est en cours et le même type de commerce verra le jour pour un beau salon de thé. Voilà.
Très beau projet aussi à venir, qui aura mis du temps, qui est vraisemblablement aujourd'hui et certainement le projet le plus abouti, c'est une brasserie. Nous avons rencontré pas moins d'une dizaine, douzaine de personnes. Voilà, ça arrive. Encore un peu de patience.

Je rappelle que ce projet a mis 10 ans à sortir de terre et que, sauf erreur de ma part, cela fera 2 ans que les locaux commerciaux sont commercialisés. Encore un peu de patience, s'il vous plaît. Merci.
Ce que je redis aujourd'hui, c'est que le commerce, être commerçant, est loin d'être facile, est loin d'être aisé compte tenu de la conjoncture.

Le Conseil municipal PREND ACTE du rapport d'orientations budgétaires ZAC Centre-ville pour 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :

- 32 voix POUR
- 00 voix CONTRE
- 00 voix ABSTENTION

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires ZAC Centre-ville pour l'exercice 2025

DCM 25-03-020 Rapport égalité Femmes-Hommes sur la Ville de Draveil

M. le Maire donne la parole à M. ROUSSET

M. ROUSSET – C'est le rapport que nous présentons sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Donc, principalement sur le personnel communal. Notre rapport est assez similaire à ce qui avait déjà été présenté notamment sur la représentativité, que ce soit dans les métiers techniques lorsque l'on s'occupe des enfants ou des services techniques. Mais aussi dans les catégories, on voit que sur nos postes de direction c'est majoritairement des femmes.
Notre Ville représente très bien ce qu'est la fonction publique territoriale. En tout cas des communes, je ne parle pas des assemblées territoriales comme un Conseil départemental ou Régional. Je ne connais pas mais en tout cas, on a beaucoup d'agents femmes. Je ne vais pas reprendre tous les chiffres parce que vous les connaissez. Par contre ce qui est important pour nous, dans le cadre des agents de la Ville, c'est de bien concilier le temps de travail et les conditions de travail. Je rappelle que l'on a mis en place le télétravail pour nos agents. Que dès le recrutement, on en tient compte. Pour nos agents aussi, sur la mobilité interne et le reclassement, il y a de très grosses actions qui ont été faites parce que beaucoup d nos agents sont dans des secteurs où s'est compliqué de porter des enfants. Que l'on soit dans le secteur de la petite enfance ou même de l'animation. On se rend compte aujourd'hui que de plus en plus de nos agents ont des difficultés. Ce qui fait que l'on est obligé de mettre des plans de prévention.
Il y a eu un gros investissement sur les plans de prévention et notamment aussi sur des reclassements. Et après, vous avez le rapport sur l'égalité des hommes et des femmes au sein de la population draveilloise. Je vous laisse en tenir compte. C'est un état de fait.

MME CASAL PASCOAL – Ce rapport d'égalité femmes hommes, produit peut-être à la va vite par une Mairie dirigée par la droite, ne fait qu'effleurer les enjeux structurels des inégalités de genres sur le territoire. Sous couvert de chiffres techniques, le document dresse un tableau administratif plat, sans ligne directive politique, sans ambition transformatrice et sans reconnaître les véritables inégalités systémiques. Il s'agit d'un exercice de conformité réglementaire plus que d'un acte de volonté politique. On apprend ainsi que 74% des agents municipaux sont des femmes. Mais cette réalité, loin d'être le signe d'un progrès, est révélatrice d'une féminisation massive des métiers les plus précaires et les moins valorisés dans la fonction publique territoriale : 360 femmes en catégorie C contre seulement 34 en catégorie A. En face, les hommes sont largement surreprésentés dans les grades les plus élevés. Rien n'est dit sur les écarts de rémunération, les opportunités de carrière ou les dispositifs de mentor pour corriger ces déséquilibres.
L'autosatisfaction sur les cinq femmes occupant les six postes fonctionnels, ne doit pas faire oublier que cela reste un arbre qui cache une forêt de stéréotypes, de plafond de verre et d'inégalité d'accès aux responsabilités.
Le rapport se contente de mentionner que le temps partiel concerne essentiellement les femmes comme si c'était un simple état de fait sans interroger les causes sociales.

- Répartition inégale des charges domestiques,
- Absence de solution de garde,
- Ou rigidité des horaires municipaux.

Le document évite soigneusement de parler d'un aménagement de travail qui prendrait réellement en compte la parentalité comme enjeu collectif et non comme un choix personnel que les femmes assument seules.
Le temps partiel thérapeutique majoritairement féminin n'est pas non plus analysé comme un indicateur de souffrance au travail ou de double peine pour les femmes usées prématurément par des métiers pénibles et invisibilisés. Nulle part dans ce rapport n'apparaît une vision politique féministe, pas un mot sur les violences sexistes et sexuelles au travail, sur la lutte contre le harcèlement, sur les formations obligatoires pour les

cadres, sur les audits genrés des politiques publics ni sur la place des femmes dans l'espace public local. Tout est présenté dans une langue neutre et désincarnée qui parle de l'égalité de traitement mais refuse de nommer les dominations, le sexisme systémique n'est jamais évoqué. Ce silence est un choix politique. Le volet sur la population de la commune ne propose aucune politique publique ciblée.
Le constat sur la précarité plus forte des femmes retraitées ou la surreprésentation des femmes dans les métiers intermédiaires n'est accompagné d'aucune mesure.
Où sont les dispositifs pour accompagner les femmes vers l'emploi ?
Où sont les aides pour les familles monoparentales majoritairement féminines ?
Où sont les politiques locales pour les jeunes filles des quartiers populaires ?
Rien, silence, déni.
L'absence d'un budget dédié à l'égalité témoigne d'un désintérêt structurel. A droite, on prétend que l'égalité existe déjà, qu'il n'y aurait plus qu'à l'entretenir. C'est une posture conservatrice qui nie les rapports de domination et qui fait le lit des inégalités persistantes.
Ce rapport n'est ni un outil de transformation, ni un plan d'action. Il reflète la posture classique de la droite locale, cocher les cases légales sans se mouiller, sans s'attaquer aux structures patriarcales, sans outiller les femmes pour qu'elles accèdent à une autonomie réelle, économique, politique et sociale.
Nous attendons un vrai plan féministe municipal avec des budgets genrés, des politiques publiques d'émancipation des femmes : logement, santé, emploi, garde d'enfants… une lutte frontale contre les violences sexistes, une formation obligatoire du personnel encadrant sur les questions d'égalité et de harcèlement et une représentation égalitaire dans toutes les instances de décisions locales.
En 2025, se contenter d'un rapport statistique, c'est déjà prendre position contre les femmes.

M. GIOVANNACCI – Excusez-moi, là je viens d'entendre un plaidoyer pour une politique nationale. Ça vous a été susurré par Madame Sandrine ROUSSEAU ou Madame TONDELIER ? On est là dans un conseil municipal, on n'est pas en train de parler de la politique nationale.

MME CASAL PASCOAL – Excusez-moi Monsieur, alors vous parlez du National ? Effectivement, nous sommes dans la ville de Draveil. Comme vous avez pu voir dans les documents, il y a un document qui parle de la population draveilloise. Donc, la population féminine, etc… Donc, ces éléments là, ce n'est pas uniquement de la politique nationale. D'ailleurs le National comporte toutes les villes et villages de France et donc la population est à l'identique.

M. ROUSSET – Juste un mot car je ne m'attendais pas à un discours aussi idéologique sur un rapport qui est là juste sur des questions très factuelles. En aucun cas, on est sur la demande d'un rapport féministe. Non, c'est un rapport qui doit être objectif. Toutes les choses qui manquaient, ça n'a pas lieu d'être dans ce rapport. Après, ça peut être une politique décidée comme on le voit dans certains endroits. Mais, en aucun cas, dans le cadre d'un rapport d'orientation budgétaire, présenter un rapport idéologiste comme vous le souhaitez, n'a sa place.

Approuvée à l'unanimité,
- *32 voix POUR*
- *00 voix CONTRE*
- *00 voix ABSTENTION*

***PREND ACTE** du rapport en matière d'égalité femmes/hommes sur la ville de Draveil.*

DCM 25-03-021 Motion pour la création d'une législation autour de la consommation du protoxyde d'azote

M. LE MAIRE - Le Conseil municipal de Draveil, réuni le 11 février 2025, exprime sa préoccupation sur l'usage détourné du protoxyde d'azote et sa forte consommation notamment par les jeunes. Le nombre important de capsules de protoxyde d'azote retrouvées dans de nombreux endroits de la Ville.
Les conséquences graves que cela peut avoir sur la santé : brulures, asphyxie, pertes de connaissance et de mémoire, engourdissement, vomissements et atteintes de la moelle épinière, désorientation, vertiges, risques de chutes, troubles psychiatriques ou cardiaques…
L'absence de législation qui permet de reconnaître le protoxyde d'azote comme une drogue.
L'absence de moyens pour sanctionner la consommation de protoxyde d'azote.

Le Conseil municipal demande au gouvernement :
- de mettre en place une législation qui permet de sanctionner la consommation de protoxyde

d’azote,
- de reconnaître le protoxyde d’azote dans son usage détourné comme une drogue,
- d’interdire de détenir et de transporter des contenants de protoxyde d’azote ainsi que des objets permettant la consommation de celui-ci (ballon, valve).

MME BELLAY – Nous allons voter en faveur de cette motion relative à la lutte contre les usages détournés du protoxyde d’azote. Nous allons voter en faveur de cette motion relative à la lutte contre les usages détournés du protoxyde d’azote, convaincus de l’urgence à agir face à un phénomène aux conséquences sanitaires, sociales et environnementales dramatiques. Nous saluons que cette alerte soit désormais portée à l’échelle municipale, et en particulier à Draveil, où la majorité Les Républicains a choisi d’en faire un sujet de délibération publique.
Mais nous ne pouvons que souligner le paradoxe : comment comprendre que les élus Les Républicains dénoncent localement les effets délétères du protoxyde d’azote tout en refusant, à l’Assemblée nationale, de soutenir la proposition de loi qui vise précisément à encadrer de manière stricte sa vente et son usage ? Cette proposition de loi transpartisane, cosignée par plus de 120 députés de sensibilités diverses, propose des mesures concrètes : interdiction de la vente aux particuliers, encadrement par des circuits professionnels, renforcement de la prévention, et suivi national coordonné par la MILDECA.
La majorité municipale de Draveil reconnaît dans son texte que la loi actuelle est insuffisante et que le protoxyde d’azote doit être considéré comme une drogue lorsqu’il est utilisé à des fins récréatives. Elle demande des sanctions contre sa consommation et son transport. Nous partageons entièrement cette analyse. Mais elle restera lettre morte si elle ne trouve pas de prolongement législatif au niveau national. Et c’est précisément ce que refuse leur propre parti au Parlement.
Cette incohérence entre discours local et action nationale décrédibilise l’engagement politique, et retarde l’adoption de mesures efficaces pour protéger nos concitoyens, en particulier les plus jeunes, des effets dévastateurs d’un gaz qui est devenu, selon l’OFDT, la troisième substance la plus consommée chez les adolescents après l’alcool et le tabac.
Enfin, au-delà de cette motion, la Ville peut déjà agir. Elle peut renforcer les actions de sensibilisation dans les collèges et lycées en lien avec les équipes éducatives et les professionnels de santé. Elle peut mobiliser la police municipale pour surveiller les points de consommation repérés. Elle peut aussi impulser des campagnes locales d’information en partenariat avec les associations, les structures jeunesse et les centres sociaux. La commune peut même s’engager à soutenir la collecte et la sécurisation des déchets liés au protoxyde d’azote, qui posent aussi un problème environnemental. En somme, si l'État tarde à agir, la Ville, elle, peut déjà se montrer exemplaire.

Approuvée à l’unanimité
Pour : 32
Abstention : 00
Contre : 00

DCM 25-03-022 Candidature label Ville Active et Sportive 2025

M. le Maire donne la parole à M. BATTESTI

M. BATTESTI - Cette délibération a pour objet d'approuver la candidature de la commune au label « Ville Active et Sportive 2025 ».
Cette distinction récompense les villes qui portent des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques et sportives accessibles au plus grand nombre.
C’est le Comité de Labellisation, constitué d’acteurs du secteur sportif choisis par le CNVAS, qui attribue le label à une ville candidate. A partir du dossier de candidature et des critères fournis dans le cahier des charges, le Comité donne une note qui déterminera le niveau attribué, symbolisé par un laurier.
Il est demandé au Conseil municipal d’approuver et d’autoriser Monsieur le Maire à candidater.

Je voulais juste apporter une petite précision. C’est un dossier que nous avons reçu il y a très peu de temps et je voulais remercier tous les services et notamment le service des sports parce que je les ai mis sur le grill pour pouvoir remplir ce dossier très rapidement afin que l’on puisse y prétendre.

Approuvée à l’unanimité
Pour : 32
Abstention : 00
Contre : 00

DCM 25-03-021 Motion concernant la réorganisation du réseau de bus du Val d'Yerres Val de Seine

M. LE MAIRE – J'avais vu avec M. DAMERVAL et nous étions tout à fait d'accord sur cette motion. Considérant l'importance du réseau de transport en commun pour la mobilité des habitants du territoire. Considérant que la nouvelle offre mise en place le 3 mars dernier a entraîné de nombreuses difficultés pour les usagers notamment à Draveil. Considérant que les ajustements annoncés par Ile-de-France Mobilités (IDFM) restent insuffisants face aux problématiques rencontrées. Considérant que les travaux en cours à Draveil et Vigneux-sur-Seine ne justifient pas l'ampleur des dysfonctionnements signalés. Considérant que la concertation avec les usagers et les maires des communes concernées a été insuffisante avant la mise en place de cette réforme.
Le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire, exprime sa vive inquiétude face aux difficultés rencontrées par les usagers du réseau de bus du Val d'Yerres Val de Seine depuis le 3 mars dernier. Il souligne le manque de communication et d'accompagnement autour de la réorganisation de ce réseau, qui a entraîné une dégradation significative du service pour de nombreux habitants. Il demande à Ile-de-France Mobilités (IDFM) de procéder sans délai aux ajustements nécessaires du plan de transport, en concertation avec les élus locaux et les représentants des usagers. Il réclame des mesures correctives immédiates pour rétablir un service de transport fiable, adapté aux besoins réels des habitants et compatible avec les contraintes actuelles du territoire. Il rappelle que toute nouvelle modification du réseau doit faire l'objet d'une véritable concertation en amont, afin d'éviter la reproduction de telles difficultés.
Enfin, le Conseil municipal se tient aux côtés des usagers et veillera à ce que leurs besoins soient pris en compte dans les décisions futures concernant les transports publics du Val d'Yerres Val de Seine.

M. DAMERVAL – Je suis content que cet exercice de co-construction puisse aboutir. On avait souvent porté des motions sur la question du transport. On le voit sur notre ville, la réorganisation du 3 mars ne passe pas. Les gens sont perdus. Il faut quand même critiquer la manière dont les choses ont été faites. Notamment de la part de Keolis et Ile-de-France Mobilités.
Première chose : il n'y a pas eu de carte distribuée. C'est à dire qu'à partir du moment où l'on change le tracé des bus, il est important que lorsqu'on change des habitudes de ce genre, de fournir des cartes sur l'intégralité de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine et de les distribuer afin que les usagers habitués utilisent les transports en commun. On le sait depuis la tarification du Pass Navigo tarif unique en 2015 qui était une vrai mesure progrès social. Il y a eu une très forte augmentation du nombre d'abonnés Navigo. Et donc les trajets qui auparavant pouvaient se faire par d'autres modes, sont aujourd'hui devenus des trajets en bus. Ce qui conduit à une très forte augmentation des usagers. Et il est à croire qu'avec le changement de tarification de cette année, on va avoir de nouveau une augmentation du nombre d'usagers. Il faut donc augmenter la fréquence, augmenter la cadence, élargir les horaires pour les usagers. Et malheureusement, nous voyons bien que dans le schéma choisit par Keolis, ce n'est pas la défense de l'usager qui a été priorisée mais bel et bien une rentabilisation pour Keolis. Je peux comprendre qu'il y ait des problèmes de recrutement mais Ile-de-France Mobilités devrait vérifier les délégations qu'elle donne à Keolis. C'est à elle d'en faire le contrôle. Et c'est pour cela que nous voulons insister clairement à ce que Ile-de-France Mobilités, en tant que délégataire et sur les contrats qui sont passés, vérifie que le contrat qui a été passé soit bien appliqué et que le service rendu à l'usager soit un service qui soit conforme au contrat et pour lequel Keolis est payé. Donc c'est dans ce sens que nous avons proposé cette motion. Et je vous remercie pour les amendements que vous y avez apporté parce qu'ils renforcent cette motion. Et j'espère qu'elle sera votée à l'unanimité mais je n'en doute pas.

Approuvée à l'unanimité
Pour : 32
Abstention : 00
Contre : 00

M. LE MAIRE – Merci. On va passer à la question posée par Draveil Transition Démocratique, Ecologique et Sociale.

<u>Question orale n°1</u> : Pas de ménage, c'est pas classe !

MME CASAL PASCOAL - Monsieur le Maire,
Les familles, les équipes enseignantes et les élèves de Draveil sont aujourd'hui confrontés à une situation sanitaire et scolaire particulièrement préoccupante. Malgré les nombreuses alertes formulées depuis des semaines, les problèmes d'hygiène dans plusieurs écoles persistent et s'aggravent.

Manque de nettoyage quotidien, sanitaires non entretenus pendant plusieurs jours, absence de papier toilette, locaux non balayés ni désinfectés : ces constats sont désormais récurrents. Les remontées des parents d'élèves sont explicites et accablantes. Le nouveau prestataire, imposé depuis trois mois, ne répond manifestement pas aux exigences d'un service public élémentaire, encore moins lorsqu'il concerne des enfants en bas âge.
Face à cette dégradation, les personnels éducatifs évoquent leur droit de retrait. Des grèves à répétition ont eu lieu dans les écoles ces dernières semaines, la dernière en date vendredi dernier, sans qu'aucune solution structurelle ne semble avoir été apportée. Une réunion avec les directions d'école aurait été annoncée, mais à ce jour, aucune transparence sur les décisions prises ni sur les suites envisagées ne semble être garantie aux familles ni à leurs représentants.
Dans ce contexte, nous vous posons les questions suivantes :
1. Confirmez-vous les manquements graves du prestataire actuel en matière de nettoyage dans les écoles de Draveil ? 2. Pourquoi aucun retour d'expérience n'a été partagé en Conseil municipal depuis le changement de prestataire, alors que les dysfonctionnements sont notoires depuis plus de trois mois ? 3. Quelles mesures immédiates comptez-vous prendre pour garantir un service de nettoyage conforme dans l'ensemble des écoles ? 4. Comptez-vous mettre fin à l'externalisation de ce service, dont les effets délétères sont aujourd'hui flagrants ? 5. Enfin, comptez-vous rencontrer les représentants des parents d'élèves qui sollicitent depuis plusieurs jours un rendez-vous, et prendre leurs revendications au sérieux ?
Car oui, Monsieur le Maire, "pas de ménage, c'est pas classe" : c'est aujourd'hui la réalité vécue dans nos écoles. Elle n'est ni digne des enfants, ni digne d'une commune comme la nôtre.

M. PHILIPPE – Moi, je voudrais dire juste une chose par rapport au ménage puisque je n'étais pas au courant de cette question. Elle ne m'avait pas du tout été transmise. La seule chose que je sais, c'est que le service logistique qui m'était rattaché, faisait le ménage dans les écoles et tout se passait très bien jusqu'à encore le mois de décembre.
Au mois de janvier, il y a eu appel d'offres apparemment par rapport à ce marché du ménage. Non ? Il y a eu quoi alors ? En tout cas moi ce que je peux vous dire devant tout le conseil municipal c'est qu'il n'y a eu aucune concertation avec l'élu qui est chargé justement des écoles. Donc, je ne suis pas du tout au courant de ce qu'il se passe avec ce prestataire.

M. LE MAIRE – Je vous remercie. Donc, vous me dites que vous n'êtes pas au courant pourtant on a travaillé là-dessus. Je regrette fortement que, chargé de ce domaine-là, vous ne soyez pas au courant M. PHILIPPE. Donc, il faut savoir que le contrat finissait le 31 décembre 2024. La Ville a donc mis fin au contrat avec le personnel communal puisque c'était des personnes que nous ne pouvions pas réembaucher. Pour assurer le ménage du 1er janvier au 1er mars, on a fait une prorogation du contrat avec un avenant avec l'entreprise qui le gérait pendant 3 mois. Le temps de finaliser ce que nous avons fait. C'est donc un nouvel appel d'offres avec une CAO. Donc, la société Europe Services Propreté, en charge du nettoyage des bâtiments communaux, a été désignée pour assurer l'entretien dans les écoles durant cette période.
La mise en place a commencé officiellement le 1er mars. Il faut savoir que c'est un appel d'offre un peu particulier car nous l'avons fait à bon de commandes. Ce qui nous permet de modifier dans certaines écoles les horaires… J'ai demandé aux services de M. PHILIPPE de faire une réunion avec le prestataire et d'aller dans toutes les écoles justement pour finaliser et mettre au point tout ce qui ne va pas. Voilà ce que j'ai fait. Donc, ça commence, les chefs de services vont dans les écoles. Je vous le dis M. PHILIPPE puisque vous n'êtes pas au courant. Ce qui est surprenant d'ailleurs. Mais je vous le dis clairement, on va dans les écoles depuis le 1er mars, on regarde ce qui ne va pas et on peut le modifier puisqu'on le fait sur bon de commandes. Voilà ce que je voulais dire. Mais je veillerai tout particulièrement à cela en tant que Maire. Et c'est moi-même qui y irait puisqu'on ne peut pas y aller.

M. le Maire remercie les membres de l'assemblée et clôt la séance.
La séance du Conseil est levée à 20h48.

Mme TZAREWSKY Aurore
Secrétaire de séance

M. PRIVAT Richard
Maire de Draveil

Les délibérations et la liste des délibérations sont consultables en Mairie, au Secrétariat Général, aux heures d'ouverture des bureaux